

fin de mars. En outre, M. H. Goudge a pris le siège du regretté Joseph Howe, celui de Hants, à l'occasion d'une élection partielle en juillet.

Les pratiques électorales ont constamment été une pomme de discorde durant les sessions de 1873. L'opposition accusait Macdonald et ses collègues de recourir au vote de vive voix plutôt qu'au scrutin secret pour les élections générales fédérales et de tenir les élections à des dates différentes d'une circonscription à l'autre plutôt que de les tenir toutes le même jour, et tout cela pour en tirer des avantages électoraux. Les élections générales de 1872 avaient été tenues de cette manière. Le scrutin secret n'était pas encore obligatoire à ces élections. Les brefs électoraux avaient été émis le 15 juillet et devaient être renvoyés au plus tard le 3 septembre, mais des exceptions ont été faites pour la circonscription de Gaspé, et sa population côtière clairsemée, pour les circonscriptions lointaines de Chicoutimi et de Saguenay, ainsi que pour celles du Manitoba et de la Colombie-Britannique. Pour ces circonscriptions éloignées, les brefs devaient être renvoyés le 12 octobre au plus tard. Les Libéraux avaient proposé des réformes électorales durant la première législature, et sont revenus à la charge à la deuxième, mais en vain. Ce n'est que lorsqu'ils ont accédé au pouvoir à la fin de 1873 et qu'ils ont obtenu un nouveau mandat aux élections générales de 1874 que le processus de changement électoral a été mis en branle.

Ainsi, durant la première session de 1873, le Parlement a mis fin au double mandat, par lequel les députés fédéraux pouvaient siéger en même temps comme députés provinciaux. Interdit en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick, le double mandat était permis dans les deux provinces centrales ainsi qu'au Manitoba et en Colombie-Britannique. Durant la session parlementaire de 1872, par exemple, vingt députés de la Chambre des communes étaient aussi députés d'une assemblée législative provinciale. Quatorze députés fédéraux du Québec détenaient également un siège à l'Assemblée législative et quatre d'entre eux siégeaient au Conseil législatif. Huit députés fédéraux de l'Ontario siégeaient en même temps à l'Assemblée législative à Toronto. Deux des trois députés fédéraux du Manitoba en 1873 étaient aussi députés de l'Assemblée législative provinciale, et Amor De Cosmos était député de l'Assemblée législative à Victoria et premier ministre de la Colombie-Britannique tout en siégeant à la Chambre des communes du Dominion.

L'opposition décriait cette pratique, soutenant qu'elle permettait au gouvernement d'Ottawa d'exercer une influence indue sur les assemblées législatives des provinces. Selon elle, les gouvernements conservateurs du Québec et de l'Ontario étaient trop liés à Macdonald et à son ministère fédéral. En 1871, Edward Blake et Alexander Mackenzie, les principaux députés libéraux de l'Ontario, avaient remporté des sièges à l'Assemblée législative de l'Ontario, leur objectif étant de chasser du pouvoir le ministère conservateur de John Sandfield Macdonald. Ils y sont parvenus et Blake est devenu le deuxième premier ministre de l'Ontario le 20 décembre 1871. Sous sa gouverne, la Chambre a adopté une loi abolissant le double mandat pour les députés de l'Ontario. Les dispositions de la loi sont entrées en vigueur dès l'ouverture de la législature fédérale en 1873. Blake et Mackenzie ont ensuite abandonné la politique provinciale et n'ont remporté un siège à la Chambre des communes du Dominion qu'aux élections générales de 1872.

Entre-temps, leurs partisans, enhardis par la loi de l'Ontario, ont présenté un projet de loi obligeant les députés des assemblées législatives, dans les provinces où la double représentation n'était pas permise, à démissionner pour pouvoir se porter candidats au Parlement du Dominion. Cette mesure a été adoptée sous la codification 35 Vict., chap. 15 (1873). La loi prévoyait une